

Question et réponse écrite n° : 0052 - Législature : 53

Auteur Kattrin Jadin, MR
Département Secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre
Sous-département Mobilité
Titre Règles plus sévères pour la sécurité routière.
Date de dépôt 22/10/2010

Question

L'Observatoire pour la sécurité routière de l'IBSR (Institut belge pour la sécurité routière) a fait une enquête avec des conducteurs domiciliés en Belgique. 83% des Belges se sentent très préoccupés par les accidents de la route. Autre constat, 78% des conducteurs estiment que les règles en matière de conduite sous l'influence de drogue pourraient être plus sévères, tout comme pour la conduite sous l'influence de l'alcool. Un tiers des Belges jugent les règles en matière de vitesse peu claires et difficiles à respecter. La plupart des conducteurs qui ont participé à l'enquête ont cité une infrastructure routière plus sûre. Soixante pour cent des sondés affirment que les messages diffusés via les campagnes de sensibilisation les aident à adopter un comportement moins dangereux au volant. 1. Suite à toutes ces informations, avez-vous prévu d'introduire telles règles plus sévères pour une situation routière plus sûre? 2. Est-ce qu'il est prévu de faire des nouvelles campagnes pour les routes?